

19 Sep 2025 -14:06

Appartient à Conseil des ministres du 19 septembre 2025

Marché public pour l'équipement de frégates de la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public concernant l'acquisition de leurres pour des frégates de la Défense.

Les frégates exigent des systèmes de défense efficaces et fiables capable de repousser des menaces modernes comme des drones, des missiles guidés de surface ainsi que des torpilles et des drones sans pilote sous-marins. Le besoin porte sur les munitions opérationnelles pour deux types de systèmes d'armes.

L'acquisition concerne la fourniture de matériel militaire qui cadre dans la mise en oeuvre du programme commun belgo-néerlandais des frégates ASW. Les Pays-Bas agissent ici en tant que centrale d'achat. En couplant le besoin belge à celui des Pays-Bas, des économies d'échelle sont réalisées. L'acquisition se réalise sur base d'un accord d'intention conclu par correspondance entre les services des achats de la Défense belge et de la Défense néerlandaise.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

Kaatje Natens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be